

COMMUNE DE
CAZAUX-SAVES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le lundi 30 novembre, le Conseil Municipal de Cazaux-Savès s'est réuni en session publique ordinaire dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de M. Vincent MARTINAUD, maire, sur convocation préalable en date du 24 novembre 2020.

M. Nicolas VIGEON est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Vincent MARTINAUD, M. Fabrice DUCHENE, M. Christophe OUEYTE, M. Nicolas VIGEON, Mme Carole BLANC, Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU, M. Ghislain de CASTELBAJAC, Mme Flore LECLERCQ-VEAUX, M. Nicolas NADAL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés : Mme Laure LESCAL ayant donné pouvoir à Mme Flore LECLERCQ-VEAUX, Mme Corine PERALS ayant donné pouvoir à M. Fabrice DUCHENE

Le quorum étant réuni, Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures 35.

Monsieur le maire fait à présent procéder à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

Aucune remarque n'étant remontée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 septembre 2020.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DES DELEGATIONS

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-après :

2020-002a du 29 octobre 2020 : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN STRUCTURE ALAE/ALSH ET MAIRIE – LOT N°3 AVENANT N° 1 (ANNULE ET REMPLACE LA DECISION 2020-002)

- ⇒ D'approuver de signer l'avenant n°1 au lot n°3a « Gros Œuvre » du marché public de travaux ;
- ⇒ D'indiquer que pour le lot n°3a, le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à 3302,60 € HT soit 3963,12 € TTC ;
- ⇒ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

2020-003a du 29 octobre 2020 : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN STRUCTURE ALAE/ALSH ET MAIRIE – LOT N°2 AVENANT N°2 (ANNULE ET REMPLACE LA DECISION 2020-003)

- ⇒ D'approuver de signer l'avenant n°2 au lot n°2 « Terrassement VRD » du marché public de travaux ;
- ⇒ D'indiquer que pour le lot n°2, le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à 752,00 € HT soit 902,40 € TTC. Le nouveau montant du lot n°2 est de 19.563,16 € HT soit 23.475,79 € TTC ;
- ⇒ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

2020-005 du 2 novembre 2020 : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN STRUCTURE ALAE/ALSH ET MAIRIE – LOT N°12 AVENANT N°1

- ⇒ D'approuver de signer l'avenant n°1 au lot n°12 PEINTURE du marché public de travaux ;
- ⇒ D'indiquer que pour le lot n°12, le montant des travaux

Montant du marché initial	22.676,41 € HT	27.211,69 € TTC
Montant avenant 1	-6.720,60 € HT	-8.064,72 € TTC
Est porté à la somme globale et forfaitaire de	15.955,81 € HT	19.146,97 € TTC
- ⇒ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

2020-006 du 12 novembre 2020 : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN STRUCTURE ALAE/ALSH ET MAIRIE - LOT N°7 AVENANT N°1

- ⇒ D'approuver de signer l'avenant n°1 au lot n°7 ELECTRICITE – VENTILATION - SSI du marché public de travaux ;
- ⇒ D'indiquer que pour ce lot n°7, le montant des travaux

Montant du marché initial	51.263,79 € HT	61.516,55 €TTC
Montant avenant 1	7.728,39 € HT	9.274,07 € TTC
Est porté à la somme globale et forfaitaire de	58.992,18 € HT	70.790,62 € TTC
- ⇒ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

2020-007 du 12 novembre 2020 : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN STRUCTURE ALAE/ALSH ET MAIRIE - LOT N°13 AVENANT N°1

- ⇒ D'approuver de signer l'avenant n°1 au lot n°13 AMENAGEMENT CUISINE COLLECTIVE du marché public de travaux ;
- ⇒ D'indiquer que pour ce lot n°13, le montant des travaux

Montant du marché initial	13.174,21 € HT	15.809,05 €TTC
Montant avenant 1	1.056,64 € HT	1.267,97 € TTC
Est porté à la somme globale et forfaitaire de	14.230,85 € HT	17.077,02 € TTC
- ⇒ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

2020-008 du 12 novembre 2020 : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN STRUCTURE ALAE/ALSH ET MAIRIE - LOT N°6 AVENANT N°2

- ⇒ D'approuver de signer l'avenant n°2 au lot n°6 MENUISERIES du marché public de travaux ;
- ⇒ D'indiquer que pour ce lot n°6, le montant des travaux

Montant du marché initial	66.592,39 € HT	79.910,87 €TTC
Montant avenant 1	3.668,00 € HT	4.401,60 €TTC
Montant avenant 2	352,00 € HT	423,00 € TTC
Est porté à la somme globale et forfaitaire de	70.612,39 € HT	84.735,47 € TTC
- ⇒ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

1. VOTE D'UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Monsieur le maire, comme évoqué lors du conseil municipal du 2 novembre 2020, présente le budget supplémentaire demandé et échangé avec Mme la Perceptrice de la Trésorerie de L'isle-Jourdain.

Le Conseil Municipal, entendu le rapport présenté par Monsieur le maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE le budget supplémentaire suivant :**

- Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Compte	Chapitre	Montant	Compte	Chapitre	Montant
001		24.692,33	001		-12.061,00
2131	040	-79.887,00	203	040	-79.887,00
2131	041	79.887,00	203	041	79.887,00
			021		36.753,33
Total dépenses d'investissement		24.692,33	Total recettes d'investissement		24.692,33

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Compte	Chapitre	Montant	Compte	Chapitre	Montant
61521	011	-17.153,33			
022		-19.600,00			
023		36.753,33			
Total dépenses de fonctionnement		0,00	Total recettes de fonctionnement		0,00

2. MODIFICATION DE LA PERIODICITE DE VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE ET AUX ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal, compte tenu des éléments susmentionnés et après délibération, à l'unanimité :

- DECIDE, avec effet au 1 janvier 2021, de modifier la périodicité de versement des indemnités de fonctions au maire et aux adjoints au maire,
- PRECISE que les indemnités de fonctions seront payées mensuellement

3. RENOUELEMENT DU PREPOSE A LA SONNERIE DES CLOCHES DE L'EGLISE

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler l'indemnité à allouer au préposé à la sonnerie des cloches de l'église de Cazaux-Savès pour la mandature 2020-2026.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à la majorité :

- DESIGNE M. Gilbert OUEYTE comme le préposé à la sonnerie des cloches de l'église de Cazaux-Savès à l'occasion des manifestations à caractère religieux
- ALLOUE une somme annuelle nette de 200 € augmentée des charges y afférentes,
- PRECISE que les modalités ci-dessus sont applicables pour la durée de la mandature 2020-2026.

INFORMATIONS ET SUIVI DES DOSSIERS

a) CHANTIER DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Monsieur le maire informe brièvement l'assemblée sur l'avancement du chantier.

Monsieur le maire rend compte de la visite du chantier du 26 novembre avec les différents protagonistes institutionnels de la structure d'accueil. Cette visite est suivie par une réunion de concertation afin d'adresser les sujets d'aménagement intérieur et extérieur de la structure. Il est notamment discuté le positionnement de la clôture.

b) ADRESSAGE

Une consultation fut lancée le 21 novembre auprès de la population sur la dénomination des voies communales. Un questionnaire fut distribué à chaque foyer et affiché publiquement en mairie. Cette consultation est ouverte jusqu'au 4 décembre. Une fois les retours recueillis, le conseil municipal délibèrera sur la dénomination de ses voies publiques.

c) SITE INTERNET COMMUNAL

L'hébergement du site est maintenant opérationnel. Ghislain MAHIEUX, notre WEB manager, commence à le développer. Une 1^{re} revue de la maquette pourrait être proposée en mi-janvier.

Deux comités de rédaction sont proposés : volet institutionnel et vie au village.

Une réflexion doit être menée pour identifier les points identitaires de la commune afin de créer un logo communal.

d) DYNAMISATION DU VILLAGE

Suite à présentation de l'initiative « 1000 Cafés », le conseil municipal demande la sollicitation de 1000 Cafés pour effectuer une étude non engageante de faisabilité pour implanter un 1000 Cafés multiservices sur la commune.

e) GESTION DES DECHETS

Une réflexion concertée est engagée avec certains membres du bureau SICTOM, afin d'aboutir à un plan d'actions tangibles, impliquant le SICTOM et TRIGONE.

Le président du SICTOM a été alerté sur le besoin d'une solution pour les déchets verts, laquelle pourrait être un broyeur itinérant comme pratiqué dans d'autres régions.

Le SICTOM va nous proposer une date pour le test de nettoyage à la vapeur de quelques pavés de trottoir.

Une 1^{re} proposition, pour remédier aux incivilités sur nos 2 sites principaux, est présentée en séance.

f) SECURISATION ENTREE DU VILLAGE RD39 CAUMONT

Fabrice DUCHENE présente en séance les besoins, les principes et idées de dispositifs envisageables pour initier les réflexions suivantes.

g) ENVIRONNEMENT : LUTTE CONTRE LES FRELONS

Le conseil municipal propose la mise en place d'une politique d'abondement à hauteur de 50% plafonné à 30 € pour inciter nos concitoyens à déclarer les nids et agir pour destruction.

h) BULLETIN MUNICIPAL

Pour cette fin d'année 2020, une information à la population est envisagée afin de rendre compte des actions du CM jusque-là.

QUESTIONS DIVERSES

- Illuminations du village : installation ce samedi 28/11
- Embâcle au pont de la Save : SGSA informé, en attente d'une date d'intervention
- Eclairage public : non fonctionnement au niveau du lotissement du Bouas à relancer
- Situation Covid : RAS

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures 20.

Vincent MARTINAUD, président de séance

Affichage public le